



Conditions Générales de Vente et de Prestation de Service

Les présentes conditions sont conclues entre, d'une part, la Société MTR Solutions S.à r.l., inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B184685 et sise 37 rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette – Luxembourg, et d'autre part, toute personne physique ou morale souhaitant effectuer des opérations commerciales telles qu'autorisées par la raison sociale de la société MTR Solutions S.à r.l.

Toute relation commerciale et/ou professionnelle entre MTR Solutions S.à r.l. et ses Clients est conclue exclusivement aux conditions décrites ci-dessous, que le Client accepte du seul fait de son entrée en relation avec MTR Solutions S.à r.l. et particulièrement du paiement de la première facture que lui aura émise MTR Solutions S.à r.l.

Par ces actions, le prospect acquiert automatiquement et consciemment la qualité de "Client" et se soumet sans aucune réserve à la totalité des *Conditions générales de vente et de prestation de service*.

Ces *Conditions générales de vente et de prestation de service* concernent aussi bien les personnes physiques non-commerçantes que les personnes physiques et morales à vocation commerciale.

Ces *Conditions générales de vente et de prestation de service* ont pour objet de régir l'ensemble des relations contractuelles entre MTR Solutions S.à r.l. et les prospects désirant utiliser les services offerts par MTR Solutions S.à r.l. Le prospect qui accepte un devis, passe commande ou procède au paiement de la facture ou devis avec acomptes que lui aura émis MTR Solutions S.à r.l., acquiert la qualité de "Client" et adhère de ce fait, sans aucune réserve, à la totalité des présentes *Conditions générales de vente et de prestation de service* en y manifestant consciemment son acceptation, ainsi que des *Conditions Particulières* dans le cas où le produit ou service soit concerné.

Cette acceptation concerne également les Clients qui migreraient le service d'un fournisseur précédent. En effet cette migration se ferait exclusivement aux nouvelles conditions décrites dans ce document et/ou des *Conditions Particulières* du produit ou service concerné.

Toute la correspondance entre MTR Solutions S.à r.l., le Client et vice-versa doit se faire en langue française ou anglaise.

DEVIS ET COMMANDES

Après avoir sélectionné le/les produits et/ou le type de prestation souhaitée, le Client recevra un devis ou un bon de commande. Dès réception par MTR Solutions S.à r.l. du document dûment signé, l'engagement du Client sera considéré alors comme valable et définitif et MTR Solutions S.à r.l. sera en mesure de recevoir une avance de 30% à 50%, selon accord spécifique, pour débiter les travaux ou lancer ses commandes de matériels tels qu'indiqués sur le devis ou le bon de commande.

PRIX

Les prix des matériels sont garantis pour une période de 15 jours après présentation d'un devis. Une facture mentionnant la TVA sera fournie au Client en fin de travaux ou à la livraison de tout matériel. Cette facture devra être conservée comme bon de garantie. Les prix sont exprimés en euro HT (Hors Taxes). Pour les matériels mentionnant expressément « frais d'expédition en sus », le prix ne comprend pas les frais d'expédition ou de livraison et notamment le coût du transport. Nos factures sont toutes payables au plus tard à leur date d'échéance et sont sans aucun escompte ou remise autres que celles qui y seraient explicitement incluses. Tout retard ou paiement incomplet donnera lieu à la production automatique des intérêts prévus par la loi et de frais de rappel d'un montant de 25,00 € HTVA. Lors de chaque publication de la variation de l'index du coût de la vie au Luxembourg, tous nos prix sont automatiquement ajustés d'un pourcentage identique à l'index lui-même.

1

MTR Solutions S.à r.l., 37 rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette, Luxembourg

Tél : +352 20204500
IBLC : LU26713041
Aut. Comm. 1046183/0

Fax : +352 20204599
TVA : 2014 2405 831

www.mtr.lu
RCSL : B184685

Paraphe : _____



MTR Solutions S.à r.l. se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les tarifs en vigueur et le montant des frais de rappel. Le Client pourra, dès lors qu'il en recevra communication, résilier le contrat s'il n'approuve pas la modification tarifaire sauf si celle-ci ne concerne que les frais de rappel. Le paiement de la facture, avant son échéance, aux nouveaux tarifs sera considéré comme manifestation expresse de l'approbation des nouveaux tarifs. Le non-paiement de la facture aux nouveaux tarifs sera considéré, à son échéance, comme manifestation expresse de la désapprobation des nouveaux tarifs et signifiera la résiliation expresse et immédiate du contrat de la part du Client. Tous les services offerts à la date de l'échéance de la facture seront immédiatement terminés. Les copies de mails et backups sont à la charge du Client qui devra impérativement se prémunir à temps.

CONTESTATIONS

Toute contestation ne sera contemplée que pour des factures déjà payées. Elle devra se faire par écrit, de façon détaillée et contradictoire, accompagnée de toute pièce justificative. En cas d'accueil de toute ou partie des contestations, une note de crédit ou un remboursement pourront être envisagés, déduction faite des frais administratifs de gestion de la contestation, fixés à la date d'aujourd'hui à 50,00 € par contestation.

PAIEMENT

Pour les personnes morales, en absence d'autres indications dans le devis ou la facture, le paiement des matériels et prestations à MTR Solutions S.à r.l. se fait au maximum 8 jours après la réception ou la présentation de la facture ou signature de devis avec acomptes. Le paiement des matériels ou prestations aux personnes physiques se fait au comptant. Dans le cas où MTR Solutions S.à r.l. serait amenée à faire un rappel ou sollicitation de paiement, par quelque moyen que ce soit, au-delà des termes ci-dessus, ce rappel ou sollicitation sera facturé au client qui recevra une facture majorée pour chaque rappel ou sollicitation.

ENVOI DE DOCUMENTS

MTR Solutions S.à r.l., soucieuse de la sauvegarde de l'environnement, limite au strict minimum l'envoi de documents imprimés à ses Clients. De ce fait ses factures, devis et autres documents de toute nature sont toujours envoyées par courrier électronique en format PDF.

Le Client a la faculté de demander l'envoi de ces documents par la poste de surface en adressant à MTR Solutions S.à r.l. une demande écrite par lettre recommandée A/R au moins un mois avant l'émission du document. Cette surcharge de travail et de moyens sera facturée au Client au tarif de 10,00 € par envoi.

GARANTIE DES MATERIELS

MTR Solutions S.à r.l. offre la garantie d'usage pour tous les produits vendus. Cette garantie s'applique exclusivement dans le cas d'un usage normal et sur présentation de la facture d'achat.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Les marchandises livrées et facturées au Client restent la propriété de la Société MTR Solutions S.à r.l. jusqu'à complet paiement de leur prix (article 567-1 du Code de Commerce - Loi du 31 mars 2000).

MTR Solutions S.à r.l. reste propriétaire exclusif de tout équipement livré dont la facture dans laquelle il est inclus n'aurait pas encore été entièrement payée. MTR Solutions S.à r.l. pourra venir, à tout moment et sans préavis, le reprendre, où qu'il se trouve, avant le paiement intégral de cette dernière sans qu'aucune argumentation ne lui soit opposable. Tout refus sera redevable d'une astreinte d'un montant équivalent à 10% TTC du montant de la facture par jour de rétention abusive. Tout endommagement d'un matériel non payé mais repris par MTR Solutions S.à r.l. oblige le Client à en repayer le prix à MTR Solutions S.à r.l. à titre de dédommagement.

2

MTR Solutions S.à r.l., 37 rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette, Luxembourg

Tél : +352 20204500
IBLC : LU26713041
Aut. Comm. 1046183/0

Fax : +352 20204599
TVA : 2014 2405 831

www.mtr.lu
RCSL : B184685

Paraphe : _____



MTR Solutions S.à r.l. se réserve d'ores et déjà le droit de suspendre, voire annuler, à tout moment et sans préavis, tout service dont la facture dans laquelle il est inclus n'aurait pas encore été entièrement payée, sans qu'aucune argumentation ne lui soit opposable. Le Client restera redevable de la totalité du montant de la valeur du service jusqu'à son échéance contractuelle initiale.

LITIGES

En cas de litige, toutes les parties concernées reconnaissent la compétence exclusive des Tribunaux et du Droit Luxembourgeois.

Ces Conditions Générales de Vente et de Prestation de Service sont modifiables par MTR Solutions S.à r.l. à tout moment. Ces Conditions Générales définissent les responsabilités de MTR Solutions S.à r.l. ainsi que celles du Client. Si une ou plusieurs clauses devaient devenir caduques ou inapplicables, cela n'entraînerait pas automatiquement la nullité des Conditions Générales dans leur ensemble.

Ce document est en vigueur à partir du 01/03/2014. Il remplace et annule toute autre version antérieure.

Lieu, Date et Signature

Pour acceptation sans réserve des Conditions Générales de Vente.

Nom du client :
 (ou cachet)

Fondé de pouvoir : M./Mme

à Luxembourg, le/...../20.....

En 2 exemplaires.